

AEDES

PÂTE APPÂT BRODIFACOUM FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTIF PRODUIT

- Matière active : **BRODIFACOUM 0,005 %**
Contient un agent amérisant (0,005%)
- Support : **Pâte fraîche**
- Couleur : Bleu
- **A.M.M. 2010593** : « *BRODITOP* »
Formulation réservée aux professionnels
- Usage autorisé : Rat et souris
- Lieu d'utilisation : Lieux secs ou humides
- **Réf. RA833+** : Seau de 5 kg



INFORMATIONS COMMERCIALES

- ↻ Appât prêt à l'emploi sous forme de pâte conditionnée en sachets individuels de 12 g.
- ↻ Agit sur toutes les espèces de rats (rat noir, surmulot) et souris, et démontre une réelle efficacité sur site, même en cas de forte compétition alimentaire.
- ↻ La pâte BRODIFACOUM est odorante et **très attractive** grâce à la multitude d'appétents intégrés (mélange de céréales de haute qualité, de fruits secs, de graisses et autres ingrédients alimentaires).
- ↻ La pâte BRODIFACOUM présente **une excellente texture** : le produit reste malléable même en cas de changement de température. De plus, un procédé de fabrication spécifique évite le relargage des graisses et assure ainsi un très bon ancrage de la matière active au sein du produit.
- ↻ Appât à base de Brodifacoum, un puissant anticoagulant de dernière génération
 - **efficace à faible dose** et de type single-feed (une seule prise peut suffire)
 - pas de méfiance des rongeurs à l'égard de l'appât
 - antidote disponible (vitamine K1) et sous contrôle médical.
- ↻ Non détecté par les rongeurs, l'agent d'amertume (Benzoate de Denatonium) prévient les risques d'absorption accidentelle par l'homme.

METHODE D'APPLICATION

La pâte appât Brodifacoum est destinée à une utilisation par des professionnels certifiés de la lutte contre les rongeurs et à être utilisée à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles. **Utiliser des boîtes d'appâts sécurisées ou autres stations couvertes.**

Identifier au préalable le rongeur, le comportement diffère selon l'espèce ciblé. Si possible, éliminer toute source de compétition alimentaire sur le site.

Porter des gants appropriés, ne pas toucher les appâts directement avec les doigts, ne pas ouvrir les sachets.



PÂTE APPÂT BRODIFACOUM

FICHE TECHNIQUE

Adapter le nombre de sachets préconisés par postes d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit : **1 à 3 sachets pour des souris, 3 à 10 pour des rats. Espacer les postes de 2 à 5 mètres pour des souris, de 5 à 10 mètres pour des rats.** Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

RECOMMANDATIONS

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Contrôler les postes régulièrement, les compléter si nécessaire, et ne pas nettoyer les postes entre deux applications. Ramasser les sachets restants, les détruire conformément à la réglementation en vigueur

Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 4 à 10 jours. Retirer tous les postes après la fin du traitement. Les rongeurs consomment peu de nourriture sur le même poste, aussi faut-il les multiplier pour accroître les chances de succès. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts et de les traiter comme des déchets selon la réglementation en vigueur afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux. Adopter des méthodes de gestion intégrée telles que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène.

Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles. S'assurer que les boîtes sont correctement fermées.

SECURITE ET REGLEMENTATIONS

Classification : Xn - Nocif

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Stocker à l'abri de la lumière.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

S20/21 : Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

S24 : Eviter le contact avec la peau.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

S37 : Porter des gants appropriés.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette. En cas d'ingestion, se rincer la bouche, ne pas faire vomir.

S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

En cas d'inhalation, peu probable, respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter un médecin, lui montrer immédiatement l'emballage ou l'étiquette. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Se laver les mains après utilisation. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Dangereux pour les chiens et les chats.